

Une batterie de mesures

LACQ Les industriels de la plate-forme annoncent une série d'actions pour réduire les nuisances

ODILE FAURE

o.faure@sudouest.fr

Deux ans après les premières plaintes des riverains (1) concernant des odeurs et des irritations, les principaux industriels (Sobegi, Arkema, Toray, Bioenergy Sud Ouest et Retia) de la plate-forme passent à la vitesse supérieure. « Nous sommes engagés depuis le début sur ces questions. Là, nous voulons changer de braquet. » Ils l'ont dit au préfet, mardi et hier, à Lacq, lors d'une conférence de presse.

Premier objectif : comprendre. Pour ce faire, les industriels stopperont les installations pendant une période, selon les unités, du 1^{er} mars à fin avril 2018, sachant que lors de la semaine d'arrêt réglementaire du 28 mars au 1^{er} avril 2018, tout sera à l'arrêt. Cette période sera mise à profit pour réaliser des prélèvements atmosphériques.

Un travail à la source

Un travail « à la source » sur les unités a également été acté et programmé site par site. La Sobegi n'a plus de rejet car son unité de traitement des gaz a été arrêtée en 2015 et sa torche en 2016. Il lui reste donc son unité de traitement des eaux. Des neutralisateurs d'odeurs ont été mis en place ; la vapeur issue des chutes d'eau va être

analysée. Bioenergy Sud Ouest (ex-Abengoa) se tournera vers son unité de séchage des drèches de maïs, résultantes de sa production de bioéthanol. « Les sècheurs émettent des buées. Une étude est lancée pour savoir si l'on peut les capter et les valoriser. » Si l'étude est concluante, le procédé pourrait démarrer en juin 2018. Jusque-là, l'odeur de grillé malté va persister.

Chez Toray, le groupe va récupérer des vapeurs utilisées pour allonger les fils de polyacrylonitrile (PAN) jusque-là rejetées dans l'atmosphère même si dans ces vapeurs, rien de suspect. « Nous avons fait des mesures par deux laboratoires indépendants. Ils ont trouvé de la vapeur d'eau avec une absence totale d'acrylonitrile (matière première pour le PAN) et de l'ammoniac de l'ordre de 1 milligramme par norme mètres cubes. Mais pour couper court à toute discussion, nous allons capter cette vapeur pour réchauffer un atelier. L'été, la vapeur sera abattue pour être transformée en eau », explique Jean-Marc Guilhempey, PDG de Toray Europe. Coût de l'opération : 500 000 euros.

Arkema prévoit d'investir 3 millions d'euros environ sur l'unité de retraitement du soufre. Cette unité pilote, créée par OP System et réintégrée dans le process d'Arkema, a peut-être montré ses limites. Après

l'investigation sur les émanations acides, « dont les valeurs se situent dans les normes », selon le directeur d'Arkema, Hervé Brouder, un analyseur et un pilote industriel seront installés pour diminuer ces émanations, opérationnels à l'été 2018. L'entreprise œuvrera aussi pour une meilleure dispersion du panache en le réchauffant et en rehaussant la cheminée.

Des alertes pour les riverains

Enfin, les riverains devraient recevoir des alertes les informant en cas de dysfonctionnement. Ils pourront, en retour, signaler eux-mêmes les problèmes par le biais d'une application smartphone. Une « conférence riveraine » devrait voir le jour pour se réunir tous les deux mois. Son fonctionnement, sa composition et sa charte seront décidés lors de la première réunion en début d'année. Un animateur sera sans doute missionné pour la tenue des échanges. « Nous voulons sortir du climat de défiance. Il y a bien un avant et un après. Nous mesurons les effets des nuisances pour la santé et l'attractivité de la plate-forme », conclut Gilles Noguéro, directeur de Sobegi et représentant d'Induslacc.

(1) 168 familles sont en contact avec l'association de riverains Arsil qui se bat contre les nuisances.



Hervé Brouder, d'Arkema, Jean-Marc Guilhempey, de Toray, Gilles Noguéro, de Sobegi, et David Causse, de Bioenergy. PH. O. F.

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES RIVERAINS

« **ENFIN !** » Le président de l'Association des riverains des sites industriels du bassin de Lacq (Arsil), Gilles Cassou, est satisfait du plan lancé par les industriels. « J'ai envie de dire "Enfin !" parce qu'il y a des éléments concrets découverts et des annonces de modification. » Il énonce notamment la fiabilisation et l'étude de l'unité de valorisation du soufre d'Arkema (ex-OP System). « C'était un pilote, il n'était donc pas normal qu'il reste tel quel pour une activité industrielle. »

Autre point positif, celui de la mise en place d'une conférence périodique avec les riverains. Sur ce dossier, le préfet, Gilbert Payet, et la société Apesa ont, pour lui, été des éléments moteurs. Gilles Cassou ne cherche pas de coupables et veut éviter les polémiques. Il se positionne dans une démarche « partenariale ». « Nous ne souhaitons qu'une chose, c'est faire avancer le dossier pour vivre et travailler sur le bassin sereinement. Nous avons fait un bond en avant aujourd'hui. »